

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2025-2880
OBJET	Recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités de la Société de transport de Laval (STL) pour l'année 2024	
No dossier(s) interne(s) : No LV :NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :00-Tous les districts		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) Date2024-08-14 No résolutionCM-20240814-822 ObjetDÉPÔT - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL Résumé de prendre acte du rapport d'activités de la Société de transport de Laval pour l'année 2023. (SD-2024-3783)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Nous recevons, de la Société de transport de Laval (STL), son rapport d'activités pour l'année 2024. Après vérification auprès de la STL, cette dernière nous demande de déposer son rapport d'activités pour l'année 2024.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Dépôt au conseil municipal		
CADRE NORMATIF Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités de la Société de transport de Laval pour l'année 2024.		